

déchets du BTP



Fibrociment sur palette filmée



Gravats en attente de concassage



Criblage des matériaux

gisement

La grande majorité des déchets du Bâtiment et des Travaux Publics est issue des professionnels de la démolition. Ils sont constitués d'**inertes** : terre, pierres, argile, béton, tuiles,... dont la valorisation est rendue obligatoire par la réglementation, et qui peuvent se trouver mélangés avec des DIB (Déchets Industriels Banals).

Le plâtre et le fibrociment sont collectés séparément et nécessitent un traitement particulier.

tri et conditionnement

Nous exploitons à Polignac une des seules déchetteries du BTP de Haute-Loire, dédiée au tri pour valorisation de ces apports. Ceux-ci sont soigneusement triés afin de stocker pour valorisation tout ce qui peut l'être. Les DIB souvent présents sont également orientés vers des filières spécifiques.



Alvéole fibrociment

Le **fibrociment** n'est jamais pris en charge en vrac, mais sur palettes filmées ou en big bag. Un **Bordereau de Suivi des Déchets Amiantés** (BSDA) est systématiquement établi et il suit le déchet depuis son producteur jusqu'à son traitement final.

valorisation

La fraction qui peut l'être est stockée en vue de son concassage puis de son criblage, afin d'alimenter les professionnels en **matériaux recyclés**.

Le fibrociment est enfoui dans des alvéoles spéciales, selon un mode opératoire strict, permettant d'assurer la sécurité des intervenants lors de sa manipulation. Les plaques de plâtre sont recyclées dans les usines des fabricants.



Z.A. de Polignac - 43000 Polignac
Tél. 04 71 02 22 94 - Fax 04 71 02 65 49
contact@groupevacher.com

www.groupevacher.com

